

Le mérite du jeûne

(tiré de l'explication du jardin des vertueux)

Hadiths

ü 1216 : D'après Abu Hurayrah (qu'Allah l'agrée), le Messenger d'Allah (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a dit :

« *Celui qui fait aumône d'une paire d'oeuvres dans le sentier d'Allah sera appelé à partir des portes du Paradis : « *Ô esclave d'Allah ! Ce que tu as fait, fait partie du bien ! Celui qui fait partie de ceux qui accomplissaient la prière sera appelé à partir de la porte de la prière. Celui qui fait partie de ceux qui accomplissaient le jihad sera appelé à partir de la porte du jihad. Celui qui fait partie de ceux qui accomplissaient le jeûne sera appelé à partir de la porte nommée « *Rayyâne* » -celle qui désaltère abondamment-* ». Enfin, celui qui faisait partie de ceux qui dispensaient de l'aumône sera appelé de la porte de l'aumône.*». Abu Bakr dit alors : « *Ô Messenger d'Allah ! Que mon père et ma mère te servent de rançon ! Il suffit d'être appelé par l'une de ses portes pour être certain du succès (d'entrer au Paradis), trouvera-t-on une personne qui puisse être appelée par toutes ces portes à la fois ?* ».

« *Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) répondit : « *Oui et j'espère que tu seras l'un d'eux.* ».*

(Hadith rapporté par Boukhâri et Muslim).

ü 1217 : D'après Sahl Ibn Sa'd (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a dit :

« Il y a au Paradis une porte qui se nomme « Rayyâne » -celle qui désaltère abondamment-. C'est par elle qu'entreront les jeûneurs au jour de la résurrection. Nul autre, mis à part eux, ne passera par cette porte. Il sera alors dit : « Où sont les jeûneurs ? » Et les jeûneurs se lèveront. Nul autre, mis à part eux, n'entrera par cette porte. Quand tous les jeûneurs pénétreront par cette porte, celle-ci se fermera pour que personne ne l'emprunte après eux. »

(Hadith rapporté par Boukhâri et Muslim).

ü 1218 : D'après Abu Sa'id Al-Khudri (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a dit :

« Il n'y a pas une personne jeûnant un jour dans le sentier d'Allah sans qu'Allah, grâce à ce jour de jeûne, n'éloigne son visage du Feu d'une distance égale à ce que l'on parcourt en soixante-dix ans. ».

(Hadith rapporté par Boukhâri et Muslim).

ü 1219 : D'après Abu Hurayrah (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a dit :

« Quiconque jeûne le mois de Ramadan par foi en Allah et espoir en sa récompense, Allah l'absout de tous ses péchés antérieurs. ».

(Hadith rapporté par Boukhâri et Muslim).

Explication

Tous ces hadiths mentionnés par An-Nawawi mettent en relief le mérite du jeûne.

ü Parmi ces hadiths, celui de Abu Hurayrah (qu'Allah l'agrée) d'après le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui

) qui dit :

«
celui qui fait aumône d'une paire d'œuvres dans le sentier d'Allah sera appelé à partir des portes du Paradis : « Ô esclave d'Allah ! Ce que tu as fait fait partie du bien ! ».

L'explication «*d'une paire d'œuvres*» est : deux catégories d'œuvres, comme faire l'aumône de dirhams et de dinars, de dirhams et de marchandise, ou d'un cheval et un chameau, etc.

Allah dit : «***Alors, vous serez trois catégories***» [Sourate L'événement ; verset 7]. Ceci veut dire : trois sortes d'individus.

ü Ensuite, le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) mentionna les portes du Paradis en disant : «***(il) sera appelé à partir des portes du Paradis : « Ô esclave d'Allah ! Ce que tu as fait, fait partie du bien ! »*** »

Cela signifie que les anges appelleront la personne à partir de toutes les portes en disant : « Ce que tu as fait, fait partie du bien ! Ce que tu as fait, fait partie du bien ! ». Cela indique le mérite de l'aumône dans le sentier d'Allah, mais cela indique également que ceux qui feront partie des gens de la prière seront appelés à partir de la porte de la prière, et ceux qui feront partie des gens de l'aumône seront appelés à partir de la porte de l'aumône, et ceux qui feront partie des gens du jeûne seront appelés à partir de la porte nommée «
ayyâne» »

, car c'est une porte exclusivement destinée au jeûneur.

«*Rayyâne*» signifie « celle qui désaltère », car les jeûneurs ont soif, notamment durant les longs jours de chaleur en été. Ils seront honorés en portant le nom de cette porte :

«*Rayyâne*»,
car elle les caractérise.

ü Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) dit : «**celui qui faisait partie de ceux qui dispensaient de l'aumône... de ceux qui accomplissaient le djihad... de ceux qui accomplissaient le jeûne**».

Ceci veut dire : ceux qui pratiquent fréquemment ce genre d'adorations. Par ailleurs, ceci ne signifie pas qu'une personne qui jeûne seulement alors qu'elle ne prie pas ne rentrera pas au Paradis, car elle est mécréante, mais le vrai sens de cela est : ceux des musulmans qui pratiquent fréquemment la prière seront appelés à partir de la porte de la prière, et ceux qui donnent fréquemment l'aumône seront appelés à partir de la porte de l'aumône...

De toutes les façons, ceux qui feront partie des gens du Paradis rentreront au Paradis par n'importe quelle porte. De plus, il faut savoir que les portes du Paradis sont au nombre de huit, et les portes de l'enfer au nombre de sept. Quant aux portes de l'enfer, Allah les a mentionnées dans le Coran, Il dit : «**Et l'enfer sera sûrement leur lieu de rendez-vous à tous, il a sept portes ; et chaque porte a sa part déterminée.**» [Sourate Al-Hijr ; verset 43 et 44]. Quant aux portes du Paradis, elles sont au nombre de huit comme ceci est authentifié par la sunna du Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui)

ü Lorsque le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) prononça ce hadith, Abu Bakr (qu'Allah l'agrée) dit :

«**Ô Messenger d'Allah ! Que mon père et ma mère te servent de rançon ! Il suffit d'être appelé par l'une de ses portes pour être certain du succès (d'entrer au Paradis)**»

Cela signifie qu'il est facile pour la personne d'être appelée par une seule porte.

ü Puis, la parole : «**trouvera-t-on une personne qui puisse être appelée par toutes ces**

portes à la fois ؟ » .

Elle signifie : à chaque porte, des anges l'appelleront : « Ô untel ! ».

Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) répondit : « **Oui** ».

Cette réponse signifie qu'il est possible qu'une personne pratique fréquemment la prière, l'aumône et le jihad, ainsi elle sera appelée par toutes les portes.

ü Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « **oui, et j'espère que tu seras l'un d'eux.** ».

Ainsi, Abu Bakr (qu'Allah l'agrée) sera appelé par les huit portes en même temps, car il est précurseur dans l'accomplissement du bien, et il a une part sur chaque bien accompli. Il l'est d'autant plus depuis le jour où Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui

) incita les gens à donner l'aumône et les encouragea à le faire. Après l'exhortation du Prophète, Omar qui aimait concurrencer Abu Bakr (qu'Allah agrée

) dans les bonnes actions, non par jalousie pour ce dernier, mais par désir d'être le premier à faire le bien, prit avec lui la moitié de son argent comme aumône. Mais lorsqu'il se présenta chez le Prophète

(que la prière et le salut d'Allah soient sur lui

), il trouva déjà Abu Bakr (qu'Allah l'agrée) qui donna tout son argent comme aumône !

Le Prophète

(que la prière et le salut d'Allah soient sur lui

)
questionna

Abu Bakr :

« **Qu'as-tu laissé à ta famille** ؟ » *Il répondit alors* : « **Je leur ai laissé Allah et Son Prophète.** ». *Ensuite, Omar dit* : « **Je jure par Allah, je ne ferai plus concurrence avec toi.** »

.
En effet, Abu Bakr (

qu'Allah l'agrée

) est le plus précurseur dans le bien parmi tous les compagnons. Il est celui dont la foi est la plus élevée, et il est celui dont la véracité est la plus forte envers Allah et Son Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui).

Enfin, l'auteur mentionna d'autres hadiths qui évoquent tous le jeûne et dont le dernier est l'énoncé du Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) Selon Abu Hurayrah (qu'Allah l'agrée

) :
« **Quiconque jeûne le mois du ramadan par foi en Allah et par espoir en sa récompense, Allah l'absout de tous ses péchés antérieurs.** »

Ainsi, celui qui jeûne par foi en Allah, et par confiance en Sa récompense, tous ses péchés passés seront effacés par Allah.

Traduit par Abu Hamza Al-Germâny

Relu par le frère Mahmoud